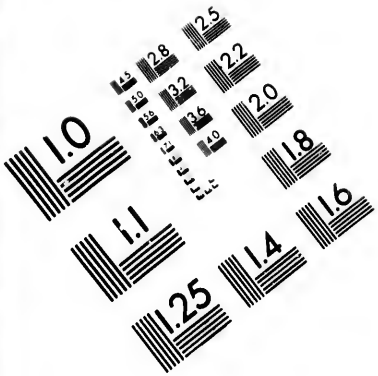

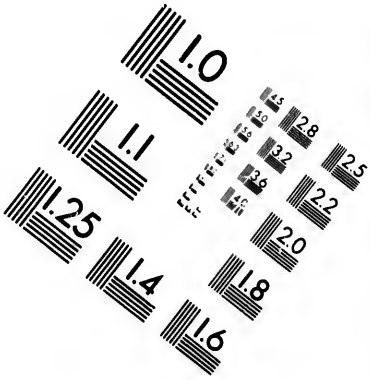

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

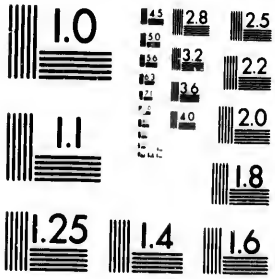

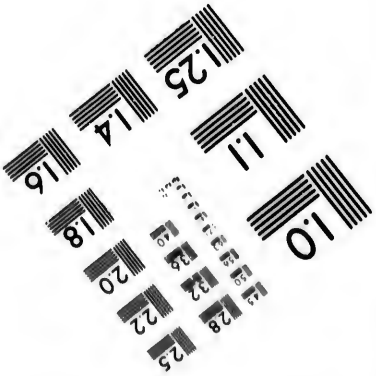

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couvertures de couleur
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/ Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)
- [ ] Additional comments/ Commentaires supplémentaires
- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Coloured plates/ Planches en couleur
- [ ] Show through/ Transparence
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Plates missing/ Des planches manquent
- [ ] Additional comments/ Commentaires supplémentaires
- [ ] Pagination incorrect/ Erreurs de pagination
- [ ] Pages missing/ Des pages manquent
- [ ] Maps missing/ Des cartes géographiques manquent

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

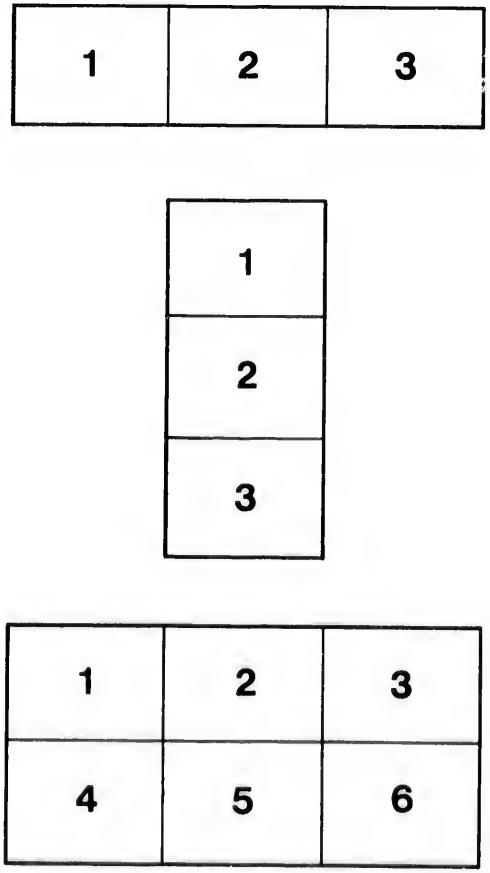

AUGUSTE GOSSELIN

DU CLERGÉ DE QUÉBEC

L'ÉGLISE DU CANADA

Extrait de la *REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS*

PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.

1895

BIBLIOTHEQUE
—DE—
M. l'abbé VERREAU
No.
Classe
Division
Série

L'ÉGLISE DU CANADA

AUGUSTE GOSSELIN

DU CLERGÉ DE QUÉBEC

L'ÉGLISE DU CANADA

Extrait de la *REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS*

PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER.

1895

BX 1420
G56
Gosselin, A

L'ÉGLISE DU CANADA

Les lecteurs de la *Revue du Clergé français* n'ignorent pas qu'il existe par delà les mers une autre France, fille de l'ancienne, une Église, issue de la fille aînée de l'Église, un autre clergé français. Fondée par des missionnaires partis de la vieille France, arrosée et fécondée par leurs sueurs et même par leur sang, sanctifié par leur zèle et leurs vertus, l'Église du Canada a été, durant un siècle et demi, intimement unie à celle de la mère patrie ; puis, après en avoir été matériellement séparé par les malheurs des temps, vers le milieu du siècle dernier, elle n'a pas cessé de lui rester attachée par la religion des souvenirs.

L'Église du Canada n'était encore qu'un seul diocèse lors de la cession de cette colonie à l'Angleterre: elle comptait environ 60,000 âmes. Qu'est devenu ce rameau brusquement enlevé à l'arbre qui lui donnait la vie? Comment s'est-il développé dans des conditions si différentes de celles où il avait vécu jusqu'alors ?Quelle est l'étendue de l'Église du Canada, sa configuration territoriale, son organisation, ses ressources, sa vie, ses moyens d'action ?

Nous voudrions, à la demande de l'aimable directeur de la *Revue,* répondre à ces questions. On aimera peut-être à faire connaissance avec notre Église, encore si jeune, mais pleine d'espérances ; et l'on accueillera les modestes pages où nous avons cherché à en fixer les principaux traits, avec le bienveillant intérêt avec lequel une aïeule s'arrête quelques instants devant le portrait d'un enfant de sa race.

*
* *

L'Église du Canada s'étend de l'Atlantique au Pacifique (1) et renferme, outre quelques vicariats apostoliques, vingt-sept

(1) Voir la magnifique carte *le Canada catholique* publiée en 1893 comme « Supplément du *Journal des Missions catholiques* ».

diocèses bien organisés, en y comprenant ceux de l'île de Terre-Neuve, qui n'appartient pas encore, à proprement parler, au Canada, mais entrera avant longtemps dans la confédération canadienne (1).

Tous ces diocèses se groupent autour du golfe Saint-Laurent, ou s'échelonnent le long de notre grand fleuve et sur la frontière des États-Unis jusqu'au Pacifique, formant une bande d'une largeur presque régulièrement uniforme, à part la presqu'île d'Ontario, qui s'enfonce quelque peu dans le territoire des États-Unis et dont la pointe méridionale confine au 42e degré. C'est une zone magnifique, admirable par la diversité des sites, la richesse et la fécondité du sol, la salubrité du climat. Plusieurs races d'origine et de religion différentes y vivent en paix, à l'ombre du drapeau britannique; mais la race française, la plus ancienne sur le sol canadien, garde encore sa place d'honneur et sa physionomie distincte : l'Église catholique exerce partout une grande et salutaire influence.

Au delà des diocèses, les immenses vicariats apostoliques d'Athabaska-Mackensie, de la Sackatchewan, de Pontiac, et la Préfecture du golfe Saint-Laurent allongent vers le Nord, vers « la patrie des races boréales », leurs bras de géants, comme pour embrasser les nombreuses tribus sauvages disséminées sur un territoire plus vaste que l'Europe, ainsi que les milliers de petits groupes d'employés au service de la compagnie de la baie d'Hudson, et atteindre jusqu'aux « derniers peuples du monde, les plus malheureux, les moins avancés parmi les membres de la famille humaine », jusqu'à ces pauvres Esquimaux, si bien décrits par le lieutenant de vaisseau Bellot, qui ont inspiré à M. Augustin Cochin quelques-unes de ses pages les plus délicieuses (2).

Il n'y a pas un pouce de ce vaste territoire de l'Amérique britannique qui ne rentre sous la juridiction de quelque évêque titulaire ou vicaire apostolique.

Les cadres sont nettement dessinés ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils soient tous remplis : plusieurs ne le seront évidemment jamais.

(1) L'île de Terre-Neuve faisait autrefois partie de la Nouvelle-France, et par conséquent du diocèse de Québec. Elle appartient aujourd'hui à l'Angleterre, mais n'a pas encore été admise dans la confédération canadienne.

(2) *Les Esquimaux à l'Exposition universelle*, dans le *Correspondant* de 1867.

Voici par exemple le vicariat apostolique d'Athabaska-Mackensie, qui commence au 55e degré de latitude, et s'étend au nord jusqu'à la mer Glaciale, la baie d'Hudson et la mer de Baffin. Il tire son nom du grand fleuve Athabaska-Mackensie, qui prend sa source dans les montagnes Rocheuses et va se jeter dans la mer Glaciale, après avoir reçu les eaux de trois lacs immenses, le lac Athabaska, le grand lac des Esclaves, le grand lac des Ours, et s'être adjoint également une infinité de rivières.

Quelle terre de désolation, que toute la zone septentrionale du vicariat Athabaska-Mackensie, la zone du cercle polaire arctique ! Quelle terre inhospitalière, sans couleur, sans végétation, sans fécondité ! Ou plutôt, comme dit M. Cochin, « ce n'est plus la terre ; ce nom sacré de la nourrice de l'homme, compagne docile de ses travaux et de sa destinée, ne convient pas à un sol ingrat, complètement nu, découpé en milliers d'îles bizarres, jointes par des ponts mouvants, et revêtu de neige ou de glace. »

Et pourtant, il y a là des êtres humains ; il y a là quelques missions visitées par des prêtres catholiques. C'est la patrie des Esquimaux ; mais, ajoute M. Cochin, « le soleil n'est plus pour eux le soleil ; de ses rayons pâlis ne tombent ni la chaleur ni la clarté. Un soir on le voit disparaître, ce n'est pas un coucher, ce sont des funérailles ; le lendemain, le surlendemain, pendant de longs mois, il ne se lève plus ; la nuit règne de novembre à février sur les rares habitants de ces contrées désolées où la lumière a des caprices bizarres, la température des écarts mortels, le son des échos singuliers, l'électricité jeux redoutables, la mer des orages affreux pendant lesquels des montagnes de glace se détachent et s'effondrent comme une ruine ou se rapprochent et se ferment comme une prison.

« L'été n'est pas plus clément que l'hiver, car la débâcle est plus dangereuse que la gelée compacte ; le soleil crevasse les glaçons, le vent les disloque, le courant les emporte, et la mer se couvre de morceaux déchirés et d'îles qui marchent. On dirait vraiment que, dans cette partie du globe, le chaos n'est pas terminé. »

Hâtons-nous de dire que le territoire d'Athabaska-Mackensie n'offre pas partout de semblables rigueurs. En descendant vers le sud, la nature devient plus clémente. Déjà au 62e de-

gré de latitude, près du grand lac des Esclaves, à Providence, la résidence de l'un des deux évêques du vicariat, on parvient à retirer du sol au moins une partie de ce qui est nécessaire pour la subsistance. « Quand les gelées ne sont pas trop hâtives, écrit Mgr Faraud, nous récoltons une certaine quantité de blé et d'orge, parfois suffisante pour nos besoins. »

Puis il ajoute : « Les viandes sauvages ayant tout à fait disparu, nous en sommes réduits à entretenir un grand troupeau de bœufs et de vaches pour nous procurer beurre et lait, et de temps en temps un peu de viande de boucherie. Nos hivers étant très longs, de six à sept mois, ce troupeau absorbe de deux à trois cents grosses charges de foin qu'il faut faucher, mettre en meule et charrier de fort loin (1). »

Il est probable que la branche du Pacifique canadien, de Calgary à Edmonton, se continuera plus tard jusqu'au lac La Biche et même dans l'intérieur d'Athabaska-Mackensie, et alors les conditions d'existence dans la partie méridionale de ce territoire deviendront meilleures : les missionnaires pourront plus facilement se procurer les choses nécessaires à la vie que leur refuse souvent la terre ingrate qu'ils habitent.

Le vicariat apostolique de la Saskatchewan, ainsi appelé d'une des grandes rivières qui l'arrosent, ressemble, dans la partie septentrionale, à celui d'Athabaska-Mackensie ; mais il descend beaucoup plus au sud, jusqu'au 52e degré, et se rapproche par conséquent de la ligne du Pacifique canadien : une branche de ce chemin de fer se rend même jusqu'à Prince-Albert, dans le territoire de la Saskatchewan.

Ce vicariat, dans sa partie méridionale, se divise en quatre districts bien organisés : Battleford, Prince-Albert, l'Ile-à-la-Crosse et Cumberland. Prince-Albert est la résidence de l'évêque.

Nous sommes ici tout à fait dans la région des fameuses prairies de l'ouest. Voici ce qu'en dit Mgr Pascal, rendant compte de la première visite pastorale de son vicariat :

« Le chemin nous conduit, dit-il, à travers les immenses prairies du Nord-Ouest, véritable mer de foin, dont la monotonie n'est rompue que par quelques ravins et de rares oasis de bois. C'est dans ces vastes plaines qu'erraient autrefois ces

(1) *Quarante ans chez les sauvages d'Athabaska-Mackensie.*

immenses troupeau de buffalos qui faisaient la richesse du pays et donnaient au sauvage la nourriture, l'habillement, etc. Aujourd'hui, tout a disparu, et il n'en reste que le souvenir, souvenir perpétué par les débris d'ossements que rencontre le voyageur, et ces nombreux sillons creusés par le sabot du troupeau allant en ligne à la file et qu'un quart de siècle n'a pas fait disparaître (1). »

Non loin de Prince-Albert est Batoche, « qui fut, en 1885, le théâtre de la guerre des Métis avec les soldats du gouvernement canadien. On y voit encore partout les traces de cette bataille meurtrière où plusieurs guerriers de l'un et de l'autre camp perdirent la vie, et où l'infortuné Riel, le chef des Métis tomba entre les mains des soldats. »

Au-delà des districts de l'Ile-à-la-Crosse et de Cumberland, jusqu'à l'extrémité nord du vicariat, ce n'est que lacs et rivières de toutes grandeurs. Voici comment Mgr Pascal décrit un de ces fleuves, la Churchill, qui verse ses eaux dans la baie d'Hudson :

« Nous nous engageons, dit-il, dans le fleuve Churchill, ou rivière aux Anglais, dont le torrent impétueux va se déverser dans la mer de la baie d'Hudson. Rien de plus majestueux et de plus solennel que cet immense fleuve qui ressemble plutôt à une série de lacs qu'à une rivière. Paysages variés, îlots verts, montagnes escarpées, cascades rapides qui nous obligent, pour les éviter, à porter à dos canots, armes et bagages au moins vingt-six fois. »

Les Esquimaux des régions polaires descendent jusqu'à l'embouchure de cette rivière pour le commerce des fourrures ; et ils trouvent là une mission catholique qui leur procure les avantages de la foi et du salut. « Pauvres Esquimaux, s'écrie le lieutenant Bellot, qui se dévouera à vous civiliser ? » La religion a résolu ce problème.

Il y a une ligne projetée de chemin de fer destinée à relier le Pacifique à Churchill ; et l'on parle aussi de plusieurs autres branches qui iraient dans le territoire de la Saskatchewan. Ce vicariat apostolique, dans sa partie méridionale, est évidemment plein de promesses.

Il en est de même du vicariat apostolique de Pontiac ; la

(1) *Première visite pastorale dans la Saskatchewan.*

partie sud et sud-ouest, la plus rapprochée de la province d'Ontario, celle qui occupe la vallée de l'Ottawa, est magnifique : c'est une des plus belles régions de tout le territoire canadien.

L'aspect que présente, sur la carte, ce vicariat, est tout à fait curieux et frappant : il touche, dans sa partie méridionale, à presque tous les diocèses du Haut et du Bas-Canada ; et dans la partie nord il enlace complètement la baie James et une partie de la baie d'Hudson. Sa tête est pour ainsi dire couronnée par les plus beaux fleurons de l'Église canadienne : ses pieds baignent dans les eaux glacées de la Mer du Nord.

Le nom de Pontiac donné à ce vicariat apostolique lui vient du fameux chef algonquin, Pontiac, cet homme de génie, qui, dans les années qui suivirent immédiatement la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, souleva contre eux la plupart des nations sauvages de l'Amérique du Nord, et leur fit payer cher la possession du Détroit, des Illinois et des Grands Lacs. D'instinct, les sauvages s'attristaient en voyant disparaître de ces régions la domination paternelle des Français, le souvenir de ce peuple généreux, dont ils n'avaient pas manqué d'apprécier la nature chevaleresque et désintéressée (1).

La résidence de l'évêque de Pontiac est à Pembroke, sur l'Ottawa, en face du lac et de l'île des Allumettes, l'ancien royaume de Tessouat, un autre fameux chef algonquin :

« Pembroke, dit un chroniqueur, s'élève en amphithéâtre sur trois terrasses superposées qui courent parallèlement au lac. Sur la première, qui est presque à fleur d'eau, sont concentrées les maisons les moins riches de la ville ; c'est le quartier des quais, de la station du chemin de fer, des manufactures et des ouvriers. Sur la seconde se trouvent les rues commerciales, les places d'affaires et une route vraiment royale qui se continue vers l'est, bordée, sur un espace de près d'un mille, de villas et de maisons de campagne à l'apparence gaie et fashionable. Sur la troisième terrasse s'élèvent l'église catholique, le palais épiscopal, le couvent, les écoles, et les plus belles résidences de la partie occidentale. L'hôpital se trouve à l'est de la ville, sur les limites de la campagne. Vis-à-vis, au nord, dans le lit de l'Ottawa, est couchée l'île des Allumet-

(1) *The Conspiracy of Pontiac*, par M. Parkmho.

tes, campagne unie, entrecoupée de bosquets verdoyants, et, par delà, bornant l'horizon, apparaissent dénudées, sombres et noires, les montagnes de Pontiac (1). »

Ottawa, Pembroke, Mattawan, le lac Nipissing, la rivière Française, voilà la route que suivaient autrefois nos missionnaires, nos guerriers, nos coureurs de bois, lorsqu'ils voulaient se rendre au pays des Hurons.

De Mattawan, en gagnant vers le nord, on rencontre une infinité de magnifiques lacs, Obaching, Kipawé, l'Echo, Kakaleikata, Sassaganaga, Bouleau, Grassy-Lake, le lac du Moine, le grand lac Victoria, le lac Barrière. Il n'y a encore dans tous ces endroits que quelques tribus sauvages, quelques postes de la compagnie de la baie d'Hudson, des chantiers pour l'exploitation des forêts : mais quel riche avenir pour la colonisation ! On parle déjà d'arpenter quatre cantons dans le triangle formé par le Long-Sault, le lac Témiscamingue et le lac Kipawé.

« Les choses vont si vite dans ce siècle, s'écrie le chroniqueur que nous venons de citer ! Mgr Taché, il n'y a guère que quarante ans, partait en canot de Lachine pour Saint-Boniface. Dans quarante ans, quels changements l'expansion nationale n'aura-t-elle pas apportés dans ces solitudes, où ne retentit guère aujourd'hui que la hache du bûcheron ? Pourquoi la race canadienne n'aura-t-elle pas étendu ses rameaux jusque dans cette partie éloignée de ces domaines ?

« Alors ces beaux lacs seront entourés de moissons dorées, ces rivages seront bordés de villages et de villes, ces eaux seront sillonnées par des bateaux à vapeur, qui écouleront les produits d'un commerce considérable. »

L'écrivain que nous citons ici accompagna il y a quelques années le vicaire apostolique dans la visite de ce vaste territoire et fit douze cents milles en canot d'écorce à travers tous ces lacs et les rivières qui s'y jettent, admirant la fécondité du sol dans presque toutes les régions qu'il parcourut :

« La colonisation s'avance peu à peu, dit-il, et dans cent ans la race canadienne aura étendu ses rameaux jusque dans cette partie éloignée de ses domaines... La patrie canadienne, restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu'elle occupe au-

(1) *Douze cents milles en canot d'écorce*, par l'abbé Proulx.

jourd'hui. Le nord sera notre domaine, la forteresse de notre nationalité. »

Il franchit la hauteur des terres et se rendit jusqu'à la baie d'Hudson, autour de laquelle il y a quelques postes visités par les missionnaires. Voici le résumé de ses observations :

« Plateau de la hauteur des terres, cultivable, seulement en de rares endroits et peu avantageux pour les céréales ; bords de la baie, pays d'élevage pour les bestiaux, sol trop froid pour la culture en grand ; section intermédiaire, terre et climat favorables à l'agriculture, immense lisière de pays capable de nourrir des milliers d'habitants. C'est le domaine de nos compatriotes, ils n'ont qu'à le vouloir pour s'emparer de cet héritage. »

Puis il nous donne une idée de la grandeur de cette baie d'Hudson, dont les rives méridionales seront avant longtemps reliées aux principaux centres canadiens par des lignes de chemin de fer :

« Qui connaît la baie d'Hudson, cette Méditerranée du Canada, dont l'étendue égale plus de la moitié de la Méditerranée d'Europe... ? longueur, plus de trois cents lieues, largeur, deux cents lieues ; superficie, cinquante-cinq mille lieues carrées... C'est le fond d'un immense bassin de trois millions de mille carrés : les eaux, comme autant de rayons d'une vaste circonférence, y convergent vers un centre commun. Trente des nombreuses rivières qui lui apportent le tribut de leurs ondes mériteraient, partout ailleurs qu'en Amérique, le nom de fleuves.... »

Il décrit ensuite un des lacs innombrables semés çà et là dans ce vacariat de Pontiac :

« J'ai vu l'Abbitibi, dit-il ; il ne mesure pas moins de quarante-cinq milles d'une extrémité à l'autre. Il a le pittoresque du Kipawé, les coquetteries du lac des îles, et le grandiose du Waswanipi. Les lignes de l'horizon s'effacent dans un lointain indécis, les côtes paraissent de niveau avec la surface des ondes, un peu en arrière s'élèvent en gradins des collines bleuâtres, et au-dessus vous apercevez çà et là des pics isolés qui forment dans le fond du tableau comme une dentelle en dents de scie. Cette nappe d'eau, aux larges horizons, rappelle la grandeur et la majesté de la mer, mais d'une mer parsemée d'îles riantes et variées. »

Pour compléter la description de la partie septentrionale du Canada catholique, il nous reste à mentionner, à l'est de la baie d'Hudson, la préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, dont l'administration a été confiée, les années dernières, à l'évêque de Chicoutimi, et le Labrador, qui dépend du diocèse de Havre-de-Grâce, dans l'île de Terreneuve. Cet immense territoire, absolument inculte et désolé, n'est guère fréquenté que par des tribus sauvages : il n'y a d'habitations qu'aux établissements de pêche et de commerce sur les rives du golfe Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Le Labrador est la patrie par excellence des Esquimaux : ils affectionnent, paraît-il, « cette rocailleuse, tortueuse, affreuse et abominable côte qui s'étend depuis Saint-Augustin dans le golfe jusqu'à la baie d'Hudson ». On a cherché à améliorer leur sort en les faisant émigrer dans des régions plus clémentes : ils retournent infailliblement à leurs anciens foyers.

« Dans une petite cabane construite sur le pont du navire où je suis entré, écrit un missionnaire, sont casés des métis Esquimaux du Labrador, qui l'automne dernier avaient émigré en Nouvelle-Écosse, et qui maintenant préfèrent leurs rochers et leurs glaces aux belles terres de cette fertile province. Si cela paraît étrange, il montre au moins jusqu'où l'on peut porter l'attachement au foyer paternel. »

On assure qu'il fut question de transporter une quinzaine de familles esquimaudes à l'Exposition de Chicago, en 1892, afin de les exhiber à la curiosité universelle, mais qu'on ne put jamais les déterminer à quitter même temporairement leurs foyers. Cet attachement de l'Esquimau à sa patrie, pourtant si ingrate, ne rappelle-t-il pas la réflexion éternellement vraie que fait Tacite en décrivant l'ancienne Germanie : « *Informem terris, asperam cœlo, tristem cultu adspectuque, nisi si patria sit* (1) ? »

*
* *

Il y a environ 60.000 catholiques disséminés sur le vaste territoire que nous venons de décrire. Tous peuvent recevoir, sinon bien souvent, du moins à certaines époques de l'année, la visite du prêtre et les consolations de la religion.

Dans le vicariat apostolique d'Athabaska-Mackensie, il y

(1) *De moribus Germanorum.*

a, outre deux évêques — le vicaire apostolique et son assistant — dix missionnaires ayant à desservir trente-deux missions.

Le vicaire apostolique de la Saskatchawan a dix-neuf missionnaires pour plus de trente missions.

Celui de Pontiac a trente-cinq prêtres, vingt et une paroisses et trente missions.

Dans la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, il y a dix prêtres et trente-cinq missions à desservir.

C'est la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée qui est l'âme de toutes les missions du Canada. Les fils de M. de Mazenod ont hérité du zèle apostolique des anciens Jésuites et des Récollets qui évangélisèrent les sauvages de la Nouvelle-France. C'est parmi eux que se recrutent presque tous nos missionnaires.

Ils sont tous Français ou Canadiens-Français, et apportent à l'accomplissement de leur tâche les qualités de cette race généreuse qui a opéré tant de merveilles dans le monde ; l'adage est vrai ici comme ailleurs : *Gesta Dei per Francos !*

Le vicaire apostolique d'Athabaska-Mackensie, Mgr Grouard, est natif du Mans. Son auxiliaire, Mgr Clut, est de Valence. Le vicaire apostolique de la Saskatchewan, Mgr Pascal, est du diocèse de Viviers, et le prédécesseur de Mgr Grouard, Mgr Facaud, était du diocèse d'Avignon. Le vicaire apostolique de Pontiac, Mgr Lorrain, est un Canadien-Français, de Montréal.

Il faut lire les *Quarante ans chez les sauvages d'Athabaska-Mackensie* de Mgr Faraud pour se faire une idée des souffrances que les missionnaires de ce vicariat apostolique ont quelquefois à endurer, surtout dans leurs voyages. En voici un exemple :

« Nous avions suivi en partant, écrit le pieux prélat, un étroit sentier abrité par les pins et les broussailles, en sorte que nous sentions peu le vent. Vers le soir, nous débouchons sur le fleuve. Aussitôt le vent de l'est nous frappe en pleine face, pénètre dans nos joues comme un couteau tranchant, sa fine haleine trouve des pores ouverts dans nos habits de poil. Alors un frémissement involontaire nous agite, nos dents grincent, les membres et le buste perforés par l'excès du froid se raidissent, le cœur lui-même paraît glacé. En vrais soldats du Christ, sans peur et sans reproche, nous poussons en avant,

continuant à lutter contre notre invisible, mais très sensible ennemi. Un peu avant le coucher du soleil, il fallut mettre bas les armes. Nous n'en pouvions plus.

« Conformément à l'usage, nous demandâmes l'hospitalité à la forêt. Les arbres étaient clairsemés et le vent régnait partout en souverain. A bout de ressources, nous voulûmes considérer comme passable le faible abri que nous offrait une ondulation de terrain. Nous y établîmes nos pénates. La neige fut écartée, des rameaux de pins étendus sur la terre nue. Nous recouvrîmes le tout d'une bonne couche de lichen. Le salon et la chambre à coucher étaient prêts. Chacun alors prit sa cognée et fit un considérable abatis. Le bois de chauffage fut réuni en deux tas énormes de chaque côté du campement. Ce travail eut du moins l'avantage de faire circuler le sang : la chaleur était revenue dans nos membres et nous laissait dans l'illusion de croire que la température était montée. Ce fut avec difficulté que le feu s'alluma, car la fumée alourdie par le froid tourbillonnait autour du foyer. Comme la chaleur ne rayonnait pas, le froid pénétrait de nouveau. Aussi, la décoction du thé faite, nous avions hâte d'absorber le liquide bouillant pour nous restaurer. Chose surprenante et rarement constatée, même dans nos contrées glaciales, le temps requis pour porter le liquide de la tasse à la bouche, lui suffisait pour se refroidir. C'est bien le cas ici d'employer l'adage de nos amis les Anglais : Entre la coupe et les lèvres il y a un abîme ! »

Cet incident raconté par Mgr Faraud n'est qu'un épisode dans la vie de souffrances, de dénuement et de privations des missionnaires d'Athabaska-Mackensie et de la Saskatchewan. Comme ils ne peuvent retirer du sol qu'une bien faible partie de leur subsistance, souvent même rien du tout, et qu'il leur faut attendre les secours que leur envoie la Propagation de la Foi, comme du reste les communications sont extrêmement difficiles dans un pays où il n'y a que quelques sentiers frayés par les chevaux ou les bœufs, ils se voient quelquefois réduits à la plus grande misère.

Eh bien, qui le croirait ? leur principal chagrin, alors, ne vient pas de leur dénuement : au contraire, ils sont heureux de pouvoir endurer quelque chose pour Dieu ; mais ils s'affligent de n'avoir pas un morceau de pain ou quelques vêtements à donner aux pauvres sauvages qui viennent leur tendre la main.

« Ce qui me perce le cœur, écrit l'un d'eux, c'est de voir une pauvre veuve couverte de haillons, me montrant sa misère et celle de ses enfants ; de m'entendre demander l'aumône par une pauvre vieille souvagesse ou un bon vieillard, sans pouvoir répondre à leurs demandes. »

Un autre chagrin de nos missionnaires, et celui-là est le plus cuisant, c'est de voir les ministres protestants essayer de ravir les âmes de leurs pauvres sauvages, et profiter pour cela de la misère où ils se trouvent. « Les ministres, nos adversaires, écrit le P. Desmarais, reçoivent des caisses remplies de mille objets destinés à attirer les âmes et à les récompenser, si elles succombent, et moi je n'ai rien à offrir à ceux qui ne veulent pas abandonner la mission et qui refusent ces beaux habits qu'on leur offre ! »

Ils sont nombreux, en effet, les apôtres de l'hérésie, au milieu de tous ces postes de la florissante compagnie de la baie d'Hudson. Mais les missionnaires catholiques ne se laissent pas surpasser en zèle et en dévouement.

Un jour, le P. Grollier apprend qu'un archidiacre anglican est en route pour le fort Simpson, chef-lieu du district Mackensie. Le bon missionnaire, alarmé de cette nouvelle, prend les devants. Il court à travers mille obstacles, arrive au fort Simpson plusieurs jours avant le prédicant évangélique, réunit tous les sauvages et les métis de l'endroit, achève de les instruire des vérités de la religion, confirme dans la foi ceux qui sont déjà chrétiens et baptise ceux qui ne le sont pas encore. Il ne les laisse qu'après les avoir bien prémunis contre l'erreur.

Puis, son zèle, enflammé par cet acte héroïque, ne connaissant plus de bornes, il court vers de nouveaux triomphes, et monte jusqu'au cercle polaire, où aucun missionnaire n'a encore pénétré ; et là il établit cette mission de Notre-Dame de Bonne-Espérance (Good-Hope), qui est en effet la consolation et le salut des races boréales.

Il serait difficile de dire tout le bien que la religion a produit dans ces populations errantes de l'Amérique du Nord, même au point de vue purement humanitaire et social : « Quel changement le christianisme n'a-t-il pas opéré dans les mœurs de ces sauvages, écrit un missionnaire ! Anciennement on ne voyait pas dans les familles de vieillard incapables de sub-

venir à leur existence, de jeunes gens ayant des infirmités incurables ; leurs parents les abandonnaient dans un portage avec des vivres pour trois ou quatre jours, et là ils devenaient, morts ou vivants, la proie des bêtes féroces. Aujourd'hui ces infirmes, que nous avons sous les yeux, sont bien vêtus, bien traités ; la religion a corrigé, au fond des bois, les mauvais instincts de la nature déch.. »

Les missionnaires sont quelquefois consolés par des marques sensibles de l'impression que produisent leurs discours sur ces pauvres enfants des bois. Voici, par exemple, le P. Guéguen qui évangélise depuis plus de vingt ans les tribus sauvages de la partie septentrionale de Pontiac. Ces sauvages reçoivent, il y a quelques années, la visite de leur évêque, et le bon Père en profite pour leur faire une chaleureuse exhortation :

« J'ai vu ce que je n'avais encore jamais vu, et ce dont peu de personnes ont été témoins, écrit l'assistant de l'évêque ; j'ai vu des sauvages pleurer. Le sauvage est froid, flegmatique ; quelquefois il laissera percer sa surprise, son étonnement, son admiration, mais des sentiments d'émotion tendre, jamais, ou presque jamais.

« Après la messe, le Père voulut inviter ses ouailles à remercier le bon Dieu des grâces qu'il venait de leur faire ; mais l'émotion étouffa sa voix. Les sauvages, visiblement émus, se tenaient la tête basse, le regard attaché à la terre ; le silence le plus profond régnait dans la chapelle ; on n'entendait, par un contraste touchant, que les rires des petits enfants. Le Père reprit son discours, et il parla avec tendresse, avec affection, avec force, avec véhémence. Les sauvages pleuraient, non pas un, ni deux, ni trois, mais tous : de grosses larmes coulaient le long des joues...

« Humainement parlant, le P. Guéguen a remporté un succès oratoire tel que peu d'orateurs en ont eu de semblable dans leur vie. Les vieux principes sont toujours vrais : *Pectus est quod disertos facit. — Si vis me flere, dolendum est primum ipse tibi.* »

Le P. Guéguen appartient à la mission d'Albany sur les rives de la baie James. Il y a près d'un quart de siècle qu'il évangélise les sauvages du nord de Pontiac, errant tous les étés à travers les forêts, couchant sur la dure, dévoré par les mouches, exposé aux intempéries de l'air. Quelle vie de souffran-

ces, de privations et de dévouement ! Quelle vie apostolique ! C'est celle de tous les missionnaires de l'Amérique septentrionale.

Souvent la mort vient les frapper au milieu de leurs œuvres de zèle. Heureux, s'ils peuvent alors recevoir la visite de quelque pieux confrère, qui les assiste dans leurs derniers moments et bénit leur tombe ! Combien de bons missionnaires reposent ainsi, à l'ombre d'une humble croix, dans les vastes déserts de nos vicariats apostoliques !

D'autres obtiennent de leurs supérieurs, après plusieurs années d'un laborieux apostolat, d'aller prendre un repos bien légitime et mérité dans quelques-unes des résidences de leur congrégation, soit à Ottawa, soit à Montréal, soit à Québec : ils y finissent tranquillement leurs jours, édifiant les populations de nos diocèses par la sainteté de leur vie et la force de leur parole. Nous avons connu à Québec le vénérable P. Durocher, qui fut longtemps missionnaire chez les Montagnais de Betsiamis : la vue de cet homme de bien faisait penser aux apôtres de la primitive Église.

*
* *

Les vicaires apostoliques d'Athabaska-Mackensie et de la Saskatchewan dépendent de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, et sont suffragants de l'archevêque de Saint-Boniface, qui a deux autres suffragants, les évêques de Saint-Albert et de New-Westminster. Le siège du métropolitain, Saint-Boniface, est vis-à-vis Winnipeg, la capitale de Manitoba : la rivière Rouge coule entre ces deux villes et va se jeter dans le grand lac Winnipeg, qui est comme la mer intérieure de la province de Manitoba.

La province ecclésiastique de Saint-Boniface, érigée en 1871, s'étend à partir de la province d'Ontario jusqu'à l'océan Pacifique. Tous les évêques de cette province sont Français, et de la congrégation des Oblats : le métropolitain est un Canadien-Français. Presque tous les missionnaires, curés ou desservants, sont Français aussi, et Oblats de Marie Immaculée.

Voilà donc un immense territoire canadien, la moitié des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, absolument sous l'influence française pour les fins religieuses. Fasse le ciel qu'il en soit toujours ainsi pour le bien de nos compatriotes !

La race anglo-saxonne envahit peu à peu le Nord-Ouest canadien : elle est maintenant la majorité, elle domine, elle est maîtresse de l'influence politique au parlement de Winnipeg et à Régina : on l'a bien vu par les ordonnances injustes qui y ont été rendues pour abolir les écoles séparées auxquelles les catholiques avaient droit. Oui ; mais la partie n'est pas encore perdue pour les catholiques : au contraire, il est plus que probable qu'on finira par leur rendre justice Et qu'est-ce qui le fait espérer ? C'est que la population catholique du Nord-Ouest peut compter sur l'appui, les réclamations et les sympathies de tous les Canadiens-Français de la province de Québec, non seulement parce qu'elle est catholique, mais aussi parce qu'elle est française, que l'Église du Nord-Ouest est française, qu'elle est la fille de Québec, que c'est de Québec que lui sont venus ses premiers missionnaires et ses premiers colons.

Les premiers missionnaires de la Rivière Rouge furent MM. Provencher et Dumoulin, l'un de Nicolet, l'autre de Montréal, tous deux du diocèse de Québec. Ils s'y rendirent en 1818. Par qui étaient-ils envoyés ? par l'évêque de Québec. On mettait alors six semaines à faire, en canot d'écorce, le trajet de Québec à Saint-Boniface qui se fait aujourd'hui en trois ou quatre jours par chemin de fer.

Le vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse, sur l'Atlantique, fut érigé cette année-là même : c'était le premier morceau qui se détachait du vieux diocèse de Québec. Jusque-là ce diocèse comprenait toute la Nouvelle-France : Mgr de Laval, le fondateur de l'Église du Canada, et son successeur, Mgr de Saint-Vallier, envoyèrent des missionnaires aux endroits les plus éloignés sur un territoire où l'on a formé, depuis, plus de soixante diocèses tant aux États-Unis qu'au Canada.

M. Provencher reçut en 1822 le caractère épiscopal et continua à desservir la mission de la rivière Rouge comme auxiliaire de l'évêque de Québec. Il devint vicaire apostolique du Nord-Ouest en 1844, puis évêque titulaire de Saint-Boniface en 1847, l'année même qu'un autre prêtre de Québec, M. Demers, était nommé évêque de Vancouver, à l'extrémité ouest du territoire canadien, sur le Pacifique.

L'Église de Vancouver, voilà une autre fille de l'Église de Québec. Aucun prêtre, avant 1839, ne s'était aventuré vers cette terre lointaine. Il fallait pour s'y rendre faire un trajet

d'environ deux mille lieues à travers le continent d'Amérique, ou bien de six mille lieues par mer, en faisant le tour du continent par le cap Horn.

M. Demers dit à sa famille et à son diocèse un adieu qu'il croyait éternel et ne craignit pas d'affronter ce long et pénible voyage pour sauver des âmes à Dieu. Il fonda, au prix des plus grands sacrifices, l'église de la Colombie britannique. Un nouveau diocèse, celui de New-Westminster, a été détaché de celui de Vancouver en 1890. La Colombie renferme plus de 25, 000 catholiques.

Un grand nombre de prêtres canadiens suivirent l'exemple de MM. Provencher et Demers, et, à la demande de l'évêque de Québec, se dévouèrent généreusement, durant nombre d'années, à aller évangéliser les sauvages et les métis du Nord-Ouest. Les Oblats qui travaillent aujourd'hui dans les vicariats apostoliques et les diocèses du Nord-Ouest et de la Colombie britannique ne font que continuer l'œuvre de zèle inaugurée par nos prêtres de Québec.

Que de progrès, à tous les points de vue, mais spécialement au point de vue religieux, dans le Nord-Ouest canadien, depuis que MM. Provencher et Demers allèrent y planter le drapeau de la civilisation et de la foi ! Là où il n'y avait que quelques tribus sauvages et quelques groupes de métis, on compte aujourd'hui une population d'environ 350, 000 âmes. La province ecclésiastique de Saint-Boniface renferme près de 100, 000 catholiques. Le seul diocèse de Saint-Boniface en compte 40, 000 ; il y a quatre-vingts prêtres séculiers et réguliers, bon nombre de paroisses parfaitement organisées, un collège, quatorze couvents, plusieurs institutions de charité. Le diocèse de Saint-Albert, compris entre Saint-Boniface, dont il a été détaché, et les montagnes Rocheuses, — un diocèse plein d'avenir — renferme au moins 15, 000 catholiques.

C'est le Pacifique canadien qui a créé tout cela : depuis sa construction, les émigrants européens ont envahi les territoires du Nord-Ouest ; les diocèses de Saint-Albert et de New-Westminster ont été érigés ; celui de Saint-Boniface a pris un merveilleux développement : la religion a bien profité d'une œuvre qui sert en même temps tant d'intérêts matériels.

Il y a trois ans, les Oblats de la province de Saint-Boniface conçurent une magnifique idée : ils invitèrent les évêques de

la province de Québec à aller voir de leurs propres yeux les développements du grain de sénevé planté par nos missionnaires. L'invitation fut acceptée. Les directeurs du Pacifique canadien intéressés à tout ce qui peut favoriser la prospérité du Nord-Ouest, mirent à la disposition des illustres voyageurs un train spécial. Le départ fut fixé au 16 mai, et l'excursion dura trois semaines. Bon nombre de prêtres et quelques laïques accompagnèrent les prélats.

On se rendit d'étape en étape jusqu'à Victoria, la capitale de la Colombie, arrêtant aux villes épiscopales et à tous les principaux endroits : Pembroke, Winnipeg, Regina, Prince-Albert, Calgary, Saint-Albert, Edmonton. On ne cessa d'admirer partout les progrès que le Pacifique a fait faire à notre jeune pays, la création, par exemple, de villes devenues déjà importantes, comme Régina, Edmonton, Calgary, à des endroits où il n'y avait naguère que quelques misérables cabanes, mais surtout les développements merveilleux de la religion en ces contrées, ces diocèses, ces églises, ces institutions de toutes sortes qui ont surgi à l'envi dans le désert.

L'accueil fait aux prélats tout le long de la route fut une véritable ovation. On ne cessa, dans toutes les adresses qui leur furent présentées, dans les discours prononcés aux divers banquets qui leur furent offerts, de rappeler que c'est à Québec que l'église du Nord-Ouest doit son existence. Le vénérable archevêque de Saint-Boniface, surtout, Mgr Taché (1), un enfant de Québec, se plaisait souvent à répéter le nom des premiers missionnaires de la rivière Rouge et à exprimer sa reconnaissance pour les services inappréciables qu'ils avaient rendus à son Église.

Le voyage à travers les prairies est, naturellement, monotone ; mais lorsqu'on touche à la chaîne des montagnes Rocheuses et que l'on commence à gravir ces hauteurs, à circuler autour de ces contreforts, de ces cimes escarpées, lors que l'on voit de près nos glaciers canadiens, étincelants de lumière, alors les sensations deviennent émouvantes, et l'excursion splendide. Il y a là des paysages d'une grandeur et d'une beauté dignes de la Suisse.

Après avoir franchi le sommet des montagnes, le convoi

(1) Mgr Taché est décédé le 22 juin de l'année dernière, et vient d'être remplacé par un autre Oblat, Mgr Langevin, natif du diocèse de Montréal.

s'incline, descend des pentes vertigineuses, puis se laisse aller mollement dans la vallée pittoresque de la rivière Fraser.

A la mission Sainte-Marie, un spectacle intéressant attend nos voyageurs. Les Oblats ont réuni plusieurs centaines de sauvages catholiques de la Colombie et des territoires du Nord-Ouest, afin de montrer aux évêques du Canada ce que la religion a pu faire pour ces pauvres enfants des bois. On voit alors ces sauvages défiler devant leurs illustres visiteurs, les haranguer, leur donner mille témoignages de respect et d'attachement. On les voit ensuite s'organiser en bandes, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, puis exécuter le drame de la Passion avec un ensemble et une perfection qui ravissent tout le monde.

Une tente est dressée à quelques pas du Calvaire, « la grande tente cathédrale », comme l'appelle un chroniqueur. Un des évêques y dit la messe ; puis, le soir, tous les sauvages s'y réunissent de nouveau pour réciter le chapelet et recevoir la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

« Le camp des sept tribus — il y avait là des représentants de sept tribus sauvages — offrait dans la soirée un panorama des plus pittoresques, dit le chroniqueur que nous venons de citer. Des centaines de feux pétillaient aux portes des tentes, et projetaient au loin des reflets rougeâtres et tremblants. Hommes, femmes et enfants, accroupis en cercle autour des feux, fumaient et causaient. Pendant quelque temps les bébés crièrent, les chiens aboyèrent et hurlèrent ; puis le silence se fit, les feux s'éteignirent, et l'on ne vit plus passer que quelques ombres errantes à travers les tentes (1). »

Les évêques se remirent en route le lendemain matin pour aller faire visite « aux trois reines de l'ouest » : New-Westminster, à l'embouchure de la rivière Fraser, Vancouver et Victoria dans l'île Vancouver. Puis ils reprirent la route de l'Est, pleins d'admiration pour ce qu'ils avaient vu et de reconnaissance pour la généreuse hospitalité qui leur avait été partout offerte.

*
* *

La population totale du Canada (2), y compris Terre-Neuve, est de 5,033,000. La population catholique, de 2,138,000.

(1) *De Québec à Victoria*, par A. B. Routhier.
(2) Le dernier recensement a eu lieu en 1891.

Laissons de côté les deux diocèses et le vicariat apostolique de Terre-Neuve, qui n'appartiennent pas encore à la confédération canadienne : ils dépendent immédiatement du Saint-Siège ; et leur organisation est peu connue des Canadiens, précisément à cause du peu de rapports que les Terre-Neuviens ont avec le Canada. La population catholique de Terre-Neuve est de 80,000, sur une population totale de 200,000 âmes. Les évêques et le clergé en général sont tous de race anglo-saxonne.

Les vingt-cinq diocèses et les vicariats apostoliques du Canada proprement dit sont répartis en sept provinces ecclésiastiques.

Nous avons commencé par celle de Saint-Boniface, bien qu'elle soit d'origine assez récente, d'abord parce qu'elle est de beaucoup la plus étendue, — elle occupe la moitié des possessions britanniques de l'Amérique septentrionale, — puis parce que c'est le pays de mission par excellence, au Canada, le champ ouvert au zèle apostolique, la carrière où l'Église peut se développer largement et dilater ses pavillons. Ailleurs, il s'agit surtout de conserver, de se fortifier, d'embellir : ici, il s'agit de marcher en avant, de conquérir, de s'agrandir, de gagner du terrain. Et il y a surtout ceci d'intéressant dans la province de Saint-Boniface, c'est que le clergé et les évêques sont français, qu'ils sont envahis et comme débordés par des races d'origine étrangère, et que le problème de l'avenir est de savoir si l'influence religieuse y restera française, si grâce à l'appui des catholiques français de la province de Québec, l'Église du Nord-Ouest finira par triompher du fanatisme d'une certaine portion de la population protestante, aujourd'hui en grande majorité.

Les autres provinces ecclésiastiques du Canada, en commençant du côté de l'Atlantique, sont Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Kingston et Toronto.

Tout cela, nous l'avons dit, c'était autrefois la Nouvelle-France, qui dépendait de l'évêque de Québec : Québec est l'Église-mère de tout le Canada.

La première Église qui s'en est détachée, c'est Halifax, en 1818 ; mais elle fut longtemps simple vicariat apostolique, et ne fut érigée en évêché qu'en 1844. Elle est devenue, en 1852, la métropole des provinces maritimes : la Nouvelle-Écosse,

le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard. L'archevêque d'Halifax a pour suffragants les évêques de Charlottetown, de Saint-Jean, d'Antigonish et de Chatham.

La population totale de la province ecclésiastique d'Halifax est de 880,000 âmes ; la population catholique, de 287,000. On le voit, les catholiques sont en grande minorité dans les provinces maritimes. L'Église, cependant, y est généralement libre et prospère : ses institutions sont florissantes, son clergé respecté. Les catholiques ne sont pas exclus des charges publiques, à cause de leur religion : on en voit même qui arrivent par leurs talents et leur influence à se faire élire députés soit au parlement local de leur province, soit au parlement fédéral d'Ottawa.

Mais le fanatisme protestant est toujours là menaçant comme ailleurs : on en eut un triste exemple, il y a vingt ans, lorsque la législature du Nouveau-Brunswick abolit les écoles séparées dont les catholiques jouissaient avant la confédération, de manière à les forcer à contribuer à l'entretien des écoles publiques, d'abord, puis à l'entretien de leurs propres écoles catholiques, s'ils veulent en avoir. Cette loi injuste a été maintenue, malgré les réclamations les plus énergiques, et elle est encore en vigueur.

Nous avons dit à dessein que l'Église d'Halifax se détacha en 1818 de l'Église de Québec. Elle se détacha, en effet, d'elle-même, un peu à l'insu et contre la volonté de l'évêque de Québec, Mgr Plessis. M. Burke, qui exerçait en son nom les fonctions de vicaire général dans cette partie éloignée de son diocèse, réussit, à force d'intrigues habiles, à se faire nommer par le Saint-Siège vicaire apostolique de ce territoire. L'illustre et pieux évêque de Québec accepta, sans murmurer, la décision de la cour romaine ; mais il est à présumer qu'il ne croyait pas le moment venu de briser les liens qui avaient uni jusque-là les provinces maritimes à son Église. Qui sait s'il n'entretenait pas l'espoir d'y maintenir et d'y fortifier l'influence française, en y faisant nommer un évêque de son choix, parti de Québec, formé à la discipline de Québec, juste envers toutes les nationalités, mais canadien-français de cœur, comme il l'était lui-même ? Qui sait s'il ne méditait pas pour les provinces maritimes un état de choses analogue à ce qui existe aujourd'hui dans le nord-ouest, où la race française et ca-

tholique se sent appuyée par tout ce qu'il y a de français dans le Dominion?

Il faut remarquer que, malgré l'odieuse proscription des Acadiens exécutée par le gouverneur anglais de la Nouvelle-Écosse, en 1755 (1), il y a dans les provinces maritimes un noyau très considérable d'Acadiens, d'origine française, qui ont conservé, comme les Canadiens, leur langue et leurs traditions, et qui, tout en vivant en bonne intelligence avec leurs voisins de race anglo-saxonne, n'ont adopté ni leurs sentiments, ni leurs idées, ni leurs mœurs. Comme les Canadiens, ils sont français, veulent rester français et resteront français.

Pour être juste, nous devons ajouter que les évêques des provinces maritimes, tous de langue anglaise, ne témoignent en général aucune malveillance à l'égard de leurs diocésains d'origine française. Au contraire, ils apprécient leurs bonnes et sérieuses qualités; ils sont heureux de pouvoir leur procurer, autant que possible, des prêtres de leur nationalité, français, acadiens ou canadiens; ils ne sont pas insensibles au charme de la belle discipline de Québec. Bien plus, on les a vus s'imposer souvent de grands sacrifices pour envoyer à Québec quelques-uns de leurs jeunes gens se former, durant plusieurs années, à la piété et aux vertus sacerdotales dans le grand séminaire créé par Mgr de Laval, d'où rayonnent depuis deux siècles sur tout ce continent la science sacrée et l'amour de la discipline ecclésiastique.

Rentrés dans leurs diocèses, devenus prêtres, chargés de la direction des paroisses, ces jeunes gens se font remarquer par la régularité de leur vie, par leur zèle pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Église. Nous avons eu le plaisir de visiter nous-même, il y a quelques années, les beaux diocèses de Charlottetown et d'Antigonish; nous assistâmes aux offices dans quelques églises des paroisses rurales, et nous fûmes charmé du bel ordre qui y régnait, de la piété des fidèles, du zèle des pasteurs, de la splendeur du culte divin.

Le magnifique collège de Memramcook, sous la direction des religieux français de Sainte-Croix, dans le diocèse de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et le collège Sainte-Anne, sous la

(1) *Une colonie féodale en Amérique*, par M. Rameau de Saint-Père.

conduite des Eudistes, dans le diocèse d'Halifax, assurent à la race acadienne, dans les provinces maritimes, de puissants éléments de force morale, sociale et intellectuelle.

*
* *

Le Haut-Canada, aujourd'hui la province d'Ontario, était autrefois, comme toute la Nouvelle-France, sous la juridiction de l'évêque de Québec, qui y faisait la visite pastorale et y gouvernait par ses grands vicaires.

En 1820, Mgr Plessis obtint du Saint-Siège un évêque auxiliaire pour cette partie de son diocèse ; et cet évêque devint le premier titulaire de l'évêché de Kingston en 1826.

Plusieurs autres diocèses furent ensuite successivement érigés dans ce vaste et riche territoire du Haut-Canada : Toronto, London, Hamilton ; mais tous restèrent suffragants de la métropole de Québec jusqu'en 1870. A cette date, les diocèses du Haut-Canada formèrent une nouvelle province ecclésiastique, ayant Toronto pour métropole.

Depuis, deux nouveaux diocèses ont été formés dans le Haut-Canada, les diocèses d'Alexandria et de Peterboro ; et Kingston est devenu à son tour métropole avec ces deux nouveaux évêchés pour suffragants.

La population totale du Haut-Canada est de 2, 113, 000 âmes ; la population catholique, 382, 200. On le voit, la proportion numérique des catholiques aux protestants, dans le Haut-Canada, est de beaucoup inférieure à celle qui existe dans les provinces maritimes. Leur condition, pourtant, n'a rien de précaire ni d'inquiétant, grâce à l'esprit généralement large et libéral des classes dirigeantes, grâce aussi à l'attitude sage et digne de l'épiscopat et du clergé catholique.

Il y a bien un fort élément orangiste, qui est hostile, et surtout très tapageur. Mais le fanatisme n'a pas encore réussi à dominer dans la province d'Ontario ; et il n'aura aucune chance tant qu'il y aura à la tête des affaires des hommes comme le premier ministre Mowat ou M. Ross, le ministre de l'Instruction publique. Celui-ci, surtout, en plusieurs occasions, s'est exprimé, tout protestant qu'il est, d'une manière extrêmement sympathique aux catholiques.

Il y a peu de Canadiens-Français dans le Haut-Canada : quel-

ques-uns cependant ont déjà réussi par leurs talents et leur énergie à se faire élire députés à la législature de Toronto.

Il n'y a plus aucun évêque français dans cette province anglaise et protestante, où il y en eut plusieurs par le passé. On a vu assez longtemps sur le siège épiscopal de Toronto un prélat issu d'une illustre famille de France, Mgr de Charbonnel, qui appartenait à l'Ordre des Capucins : ce pieux prélat, après avoir résigné son évêché, s'en alla terminer sa carrière à Lyon. Un canadien-français, Mgr Pinsonnault, a été plusieurs années évêque de London. Mgr Jamot, né à Châtelard, en France, fut le premier titulaire de Peterboro. Mgr Gaulin, natif de Québec, a occupé le siège épiscopal de Kingston ; et l'un de ses successeurs, Mgr Horan, était un Irlandais, né aussi à Québec, et élevé parmi les Canadiens-Français : avant de monter sur le siège épiscopal de Kingston, il avait été l'un des directeurs du séminaire de Québec et l'un des fondateurs de l'Université Laval.

Les évêques du Haut-Canada, en leur qualité de suffragants de l'évêque de Québec, ont assisté à nos quatre premiers conciles provinciaux, et pris une part active à leurs décrets. La discipline de l'Église du Haut-Canada est donc celle de Québec, au moins dans les points les plus importants. L'esprit de Québec est encore là. On ne porte pas la soutane, non plus que dans les provinces maritimes, à cause du contact journalier avec les protestants ; mais il règne dans le clergé beaucoup de discipline, de régularité, d'ordre, de respect hiérarchique, en un mot beaucoup de cet esprit ecclésiastique qui caractérise et honore l'Église canadienne-française.

*
* *

Nous voici arrivés au centre de l'Église canadienne, à l'Église canadienne-française, à l'Église-mère de tout le Canada. Québec, Montréal, Ottawa, voilà les trois provinces ecclésiastiques où l'influence française règne souverainement, où le catholicisme est, sinon la religion d'État, — conçoit-on qu'il puisse l'être dans une colonie de la protestante Angleterre ? — du moins la religion de l'immense majorité de la population. Il y a dans la province de Québec 1, 307, 800 catholiques sur une population totale de 1, 488, 586. Nous avons vu qu'il y a en tout 2, 138, 000 catholiques au Canada : c'est donc la pro-

vince de Québec qui est vraiment le centre et le boulevard du catholicisme en ce pays.

Montréal et Ottawa ne sont des provinces ecclésiastiques distinctes que depuis quelques années seulement. Jusque-là les évêques de ces provinces étaient suffragants de l'archevêque de Québec. Il convenait que Montréal, la grande métropole commerciale du pays, devint aussi métropole pour les fins religieuses: il convenait également qu'Ottawa, la capitale du Dominion, fût élevée à la même dignité. On a donné pour suffragants à l'archevêque de Montréal les évêques de Sherbrooke,de Saint-Hyacinthe et de Valleyfield; Ottawa n'a pas encore d'autre suffragant que le vicariat apostolique de Pontiac dont nous avons parlé. L'archevêque de Québec est resté le métropolitain des évêques de Trois-Rivières, de Nicolet, de Rimouski et de Chicoutimi.

Les évêques de Montréal et d'Ottawa ont pris part à tous les conciles provinciaux de Québec : le dernier a eu lieu en 1886; ce sont les mêmes décrets, c'est la même discipline ecclésiastique qui a force de loi dans tous les diocèses des trois province qui formaient l'ancienne province ecclésiastique de Québec.

Il règne généralement une grande unité de vues, de sentiments et de direction entre tous les évêques de cette province. Il va sans dire qu'ils sont tous canadiens français : ils se regardent comme les chefs spirituels d'une même famille, la famille canadienne-française, et eut à cœur qu'elle conserve le double patrimoine de sa religion et de sa nationalité.

Depuis longtemps, ils ont pris l'habitude de s'adresser collectivement aux fidèles de leurs diocèses, non seulement en concile, mais dans toutes les circonstances un peu importantes ; et ils continuent de le faire même depuis la séparation des provinces ecclésiastiques de Montréal et d'Ottawa. C'est ainsi qu'on les a vus, en 1891, élever ensemble la voix pour protester contre la loi de Manitoba qui enlève aux catholiques leurs écoles séparées, les privant de la part des deniers publics à laquelle ils ont droit, et les forçant à contribuer au maintien des écoles publiques protestantes. L'année suivante, un prêtre de Montréal ayant donné un scandale public, les journaux s'emparèrent de ce malheureux incident, et beaucoup de catholiques, mal disposés déjà contre la religion, entreprirent de

généraliser le fait et de faire peser des soupçons sur le clergé canadien, qui a prouvé pourtant en maintes occasions qu'il est un des meilleurs clergés du monde entier. En cette grave circonstance, les évêques jugèrent à propos d'unir leurs voix pour protester contre cette abominable tactique et rappeler aux Canadiens le respect qu'ils doivent à leur clergé : « Nous qui connaissons nos prêtres, s'écrient-ils, nous sommes les témoins autorisés de leur vertu et de leur désintéressement... Ce clergé canadien, nous le proclamons sans crainte d'être démentis, est l'un des plus admirables qui soient au monde par son zèle à toute épreuve, par sa foi ardente et pratique, et par la pureté de ses mœurs. »

Les évêques des trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa ont occasion de se réunir souvent à Québec, comme membres du Conseil de l'Instruction publique. Ils doivent le faire au moins deux fois par année. Ils sont de droit membres de ce Conseil, où il y a le même nombre de laïques que d'évêques : les membres laïques sont nommés par le gouvernement de la province de Québec. Le Conseil est présidé par un laïque, qui a le titre de surintendant de l'Instruction publique.

C'est dans ce Conseil, dont les séances se tiennent à l'hôtel du Parlement de Québec, que se décident, à la majorité des voix, toutes les questions qui regardent l'enseignement primaire, en général, questions de budget, questions de livres à employer dans les écoles, questions de réformes dans l'enseignement, etc. Le gouvernement ne fait guère que ratifier ce qui a été résolu dans le Conseil de l'Instruction publique.

On voit quelle part importante d'autorité a été laissée à l'Église, dans notre pays, pour le règlement de tout ce qui regarde l'éducation des catholiques : on comprend en même temps la responsabilité de nos évêques. Ils ont le contrôle de l'éducation et de l'instruction publique ; les institutions même établies par l'État pour les catholiques, les écoles normales, par exemple, sont sous la direction d'un ecclésiastique qui porte le titre de Principal.

Tous les évêques de la province de Québec font aussi, de droit, partie du Conseil supérieur qui a été établi par la Bulle *Inter varias sollicitudines* pour la haute surveillance de la foi et des mœurs dans notre Université Laval. Cette univer-

sité, fondée en 1852 par le séminaire de Québec, a reçu une charte royale de Sa Majesté la reine d'Angleterre : elle est absolument indépendante de l'État canadien. Le Souverain Pontife lui a donné son complément en lui accordant, en 1876, l'érection canonique, avec les privilèges les plus étendus.

Chaque année, le recteur, qui est toujours le supérieur du séminaire de Québec, doit faire rapport aux évêques comme membres du Conseil supérieur dont nous venons de parler. Il profite ordinairement de leurs réunions à Québec pour le Conseil de l'Instruction publique.

De leur côté, les évêques eux-mêmes, nous l'avons vu, profitent de ces réunions pour s'entendre quasi conciliairement sur toutes les questions d'importance majeure qui intéressent le bien général de l'Église du Canada. Que d'avantages peuvent résulter de cet échange de vues, de ces discussions, de ces résolutions prises de concert entre les chefs spirituels des Canadiens français ! *Cor unum et anima una :* telle paraît être leur devise : c'était celle de l'illustre fondateur de l'Église du Canada, le Vénérable François de Montmorency-Laval.

*
* *

Désormais, quand nous nommons l'Église du Canada, nous voulons parler de l'Église de Québec, des trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa comprises dans la province civile de Québec, en un mot du Canada français.

Quelles sont ici les relations de l'Église et de l'État ? Nous venons de voir la situation importante faite aux évêques de notre pays par rapport à l'enseignement primaire. Il en est de même pour tout ce qui regarde la fin de la société religieuse : il serait difficile d'imaginer un état de choses plus favorable à la liberté de l'Église.

Lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre, au siècle dernier, le gouvernement anglais garantit aux catholiques le libre exercice de leur religion, l'usage de leurs lois françaises, la possession de tous leurs droits. La condition de l'Église catholique dans cette colonie, au lieu d'empirer, s'est sensiblement améliorée avec le temps.

Prenons, par exemple, la nomination des évêques : l'État n'a rien à y voir, et ne s'en occupe non plus aucunement. Lorsqu'un évêché devient vacant, le Saint-Siège choisit ordi-

nairement pour le remplir un des sujets qui lui sont désignés par les évêques de la province ecclésiastique où il se trouve. L'évêque nommé par le Saint-Siège entre en fonctions sans avoir aucune formalité à remplir vis-à-vis de l'État, reçoit les hommages des fidèles et jouit de tous les droits de ses prédécesseurs. Il en est de même lorsqu'il s'agit d'un nouvel évêché créé par la cour romaine : le nouvel évêque devient *ipso facto* membre du Conseil de l'Instruction publique et jouit de tous les droits de ses frères dans l'épiscopat.

Il est vrai qu'ici les évêques ne reçoivent aucun traitement de l'État : l'État ne leur doit rien, parce qu'il ne leur a jamais rien dérobé (1). Chaque évêché a sa fondation, sa mense épiscopale, le revenu de ses componendes, etc. Nos évêques, sans être riches, jouissent en général d'une honnête et indépendante aisance.

S'agit-il de l'érection des paroisses, de la construction des églises ou des presbytères, de la nomination aux cures, l'évêque jouit ici d'une parfaite liberté : il n'a qu'à suivre la loi ecclésiastique et les dictées de sa conscience.

Pour l'érection des paroisses, il faut d'abord une requête de la majorité des habitants du territoire qu'il s'agit de détacher d'une ancienne paroisse, ou en général du territoire qu'il s'agit de constituer en une nouvelle paroisse. L'évêque ayant pris connaissance de cette requête donne avis aux intéressés que tel

(1) Le gouvernement anglais s'empara des biens des Jésuites du Canada, après la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773. Il leur en laissa, cependant, la jouissance jusqu'à la mort du dernier survivant d'entre eux, le P. Cazot, qui s'éteignit en 1800. Plus tard, lors de l'établissement de la Confédération canadienne, en 1867, la province catholique de Québec entra en possession de ces biens dont le revenu était affecté depuis longtemps à l'entretien des écoles primaires du pays.

Lorsque M. Mercier arriva au pouvoir en 1887, il résolut de régler la question brûlante de la restitution des biens des Jésuites à l'Église, et se mit en rapport à ce sujet avec le Souverain Pontife. La question fut réglée à la satisfaction de tout le monde : après un accord avec le Saint-Père, le gouvernement de Québec consentit, moyennant quittance complète, à payer la somme de deux millions de francs, dont la moitié fut donnée aux Jésuites, et le reste partagé entre l'Université Laval et les évêques de la province de Québec.

C'est en faisant allusion au règlement de cette question, que Mgr d'Hulst, le vénéré recteur de l'Institut catholique de Paris, s'adressant à M. Mercier lui-même, qui présidait une séance de la Conférence Olivaint, à Paris, le soir du 17 Juin 1891, disait : « Il y a longtemps que nous avions désappris à voir des minis-

jour il tiendra une assemblée pour vérifier si réellement la majorité est en faveur de la formation de cette paroisse et entendre les raisons qui peuvent s'opposer à son érection. Après avoir tenu cette assemblée, et fait l'enquête *de commodo et incommodo*, si l'évêque se décide à ériger la paroisse, son décret est définitif et sans appel. Une fois le décret rendu, la paroisse existe canoniquement pour toutes les fins religieuses, le curé qui y est nommé a droit à la dîme ; les registres de baptêmes, mariages et sépultures qu'il tient sont reconnus comme registres de l'état civil (1).

L'organisation paroissiale, en cette province, est la base de l'organisation municipale, et l'érection de la paroisse religieuse précède ordinairement la constitution de la municipalité. Lorsqu'une paroisse a été érigée canoniquement, si l'on veut la faire ériger aussi civilement, c'est-à-dire en municipalité, le décret de l'évêque est alors référé à des fonctionnaires civils chargés d'examiner les limites assignées par le prélat à la nouvelle paroisse, et de faire rapport au gouvernement. Celui-ci rend alors, s'il le juge à propos, le décret d'érection civile.

Il y a des procédures analogues à suivre pour la construction et la réparation des églises ; car il va sans dire qu'ici l'État n'a rien à y voir. Les édifices consacrés au culte ne lui appartiennent pas ; ils sont la propriété de l'Église : les biens et les propriétés de l'Église, dans chaque paroisse, sont administrés par la fabrique ou un corps de marguilliers, sous la présidence du curé et la haute surveillance de l'Ordinaire.

Quand il s'agit de la construction ou de la réparation des églises, les évêques ont bien plus, en général, à refréner le zèle des fidèles qu'à le stimuler. Que de bonnes vieilles églises, intéressantes au point de vue archéologique, ont disparu sans nécessité, pour faire place à des édifices plus somptueux ! Lorsqu'on parcourt nos campagnes, on est surpris de la magnificence et du luxe qui règnent quelquefois dans les édifices

tres de si près. Il y a longtemps, surtout, que nous n'avions vu des ministres catholiques comme vous, des ministres qui, voyant dans le trésor public des sommes qui n'appartiennent pas à l'État, ne veulent pas les laisser là, mais ont la naïveté de les rendre à leurs véritables possesseurs, ces possesseurs et ces propriétaires fussent-ils des Jésuites. »

(1) *Le droit paroissial*, par Mignault.

consacrés au culte, alors que, bien souvent, il y a dans les environs mille indices de gêne et de pauvreté.

On a vu même quelquefois des paroissiens, pour forcer la main de l'évêque et l'obliger à créer une nouvelle paroisse, se mettre en frais, sans sa permission, et contre sa volonté, de construire une église. L'édifice une fois bâti, il fallait bien que le premier pasteur se résignât à accepter le fait accompli, et à nommer un curé, dans la crainte de voir ses ouailles passer sous la houlette d'un faux berger ; les ministres protestants, ordinairement inoffensifs et sans aucune influence, rôdent cependant sans cesse furtivement autour de la bergerie, et guettent l'occasion de quelque mécontentement pour mettre la main sur les brebis imprudentes : les défections, toutefois, sont assez rares.

Ce que nous venons de dire fait assez comprendre que nos Canadiens ne sont pas toujours commodes ; ils sont même quelquefois faciles à se monter la tête. Sincèrement attachés à la religion, en général, et à leur clergé, ils sont un peu susceptibles, entêtés, jaloux de leur indépendance ; ils n'aiment pas à être rudoyés, et ressentent vivement ce qu'ils croient être une injustice. Il y a quelques années, plusieurs citoyens d'une paroisse éloignée de la ville, fatigués du joug que leur curé, excellent homme d'ailleurs, mais d'une humeur difficile, faisait peser sur eux depuis longtemps, malgré leurs plaintes réitérées à l'évêque, prirent une résolution extrême. Ils se réunissent, se rendent au presbytère, invitent le curé à sortir pour aller visiter un malade, le font monter en voiture, puis, une fois qu'il y est installé, fouettent les chevaux, et prennent le chemin de la ville. Rendus à l'évêché, ils demandent à voir l'évêque : « Monseigneur, lui disent-ils, nous vous ramenons votre curé : il y a assez longtemps que nous l'endurons ; nous avons fait notre part : donnez-le maintenant à d'autres. » Puis ils reprennent seuls le chemin de leur paroisse, où ils demeurèrent sans prêtre — cela va sans dire — une assez longue période de temps.

Nous avons connu une autre paroisse qui fut privée de curé toute une année, parce que les paroissiens ne voulaient pas ajouter à la dîme le supplément en argent que l'Ordinaire avait jugé absolument nécessaire pour la subsistance du prêtre. Dans d'autres paroisses, nombre de paroissiens sont quelque-

fois demeurés des temps considérables sans s'approcher des sacrements, à cause de certaines difficultés qu'ils avaient eues avec leur pasteur et qu'ils ne voulaient pas régler à la satisfaction de l'évêque.

Voilà quelques ombres au tableau de l'Église canadienne : il n'y a pas de beau tableau sans ombres. Fasse le ciel qu'il n'y en ait jamais de plus sombres et de plus nombreuses !

La nomination aux cures ne dépend absolument que de l'évêque, qui n'a aucun compte à rendre à ce sujet au gouvernement. Du moment qu'un curé est nommé, il entre en fonction ; il tient les registres de l'état civil ; lui seul est autorisé à célébrer les mariages, car il n'y a pas ici de mariage civil ; lui seul a droit à la dîme, et pour la percevoir juridiquement, si elle ne lui était pas payée de bon gré, il n'aurait qu'à montrer au tribunal sa lettre de mission.

Il n'y a ici ni curés de canton ni curés inamovibles (1) : toutes les cures sont égales quant à la dignité, mais non quant au revenu ou à la position. La différence de revenu dans les paroisses, comme les divers sites qu'elles occupent, soit sur le bord de l'eau, soit sur une colline élevée, ou bien à proximité des villes ou des chemins de fer, procurent à l'évêque le moyen de faire des promotions qui trouvent rarement les cœurs insensibles, et à son entourage un patronage qui donne de l'influence.

Ce qui fait la différence principale du revenu des paroisses, c'est la dîme, qui varie naturellement suivant la qualité du sol ou le nombre des paroissiens. La moyenne du revenu de nos paroisses rurales, y compris le casuel, ne dépasse guère 3,000 ou 3,500 francs. Quelques curés ont beaucoup plus : aucun, généralement, n'a moins de 2,000 francs.

La moyenne de la population dans les paroisses de la campagne est d'environ cent cinquante à cent soixante-quinze familles, renfermant douze cents âmes, dont huit cents communiants : et ici il faut prendre le mot communiants dans toute l'acception du mot, car c'est l'infime minorité qui ne fait pas ses pâques.

La dîme se paie au vingt-sixième minot, et se paie généra-

(1) Ou plutôt, il n'y a dans tout le pays que deux cures inamovibles, celles de N.-D. de Québec et de N.-D. de Montréal.

lement fort bien. C'est un plaisir de voir, dans les premières semaines du carême, — c'est ordinairement l'époque où se paie la dîme, — les cultivateurs apporter à leur curé la charge d'avoine, de blé, d'orge, de seigle ou de sarrasin qu'ils lui doivent, en faire marquer au presbytère la quantité, puis, après avoir ainsi observé le septième commandement de l'Eglise,

Droits et dîme tu paieras à l'Eglise fidèlement,

s'en retourner gaiement chez eux, et se préparer à remplir au plus tôt leur devoir pascal.

*
* *

Une paroisse canadienne : voilà bien, si je ne me trompe, l'image fidèle, en miniature, de l'ancienne France.

Il ne s'agit pas ici de l'aspect extérieur. Les maisons de nos agriculteurs, au Canada, sont dispersées en file le long d'un chemin de deux ou trois lieues (huit à douze kilomètres) ; chacun est établi sur la propriété concédée à ses ancêtres, moyennant une légère rente annuelle, par le seigneur de l'endroit : les propriétés ont généralement deux ou trois arpents de longueur sur trente ou quarante de profondeur : et chaque paroisse renferme ainsi deux ou trois rangées de propriétés ou *concessions*, dont la plus grande partie est défrichée. Les propriétés sont séparées elles-mêmes les unes des autres par de grossières clôtures en bois, qui n'ont rien d'élégant et défigurent singulièrement le paysage.

Rien de tout cela ne rappelle les campagnes riantes et dégagées de la France. Que de fois nous avons pu faire la comparaison ! que de fois nous avons admiré, en France, ces charmants bosquets, ces hameaux dispersés çà et là, ces riantes collines, ces vallées délicieuses, ces voies publiques si bien entretenues et ombragées !

Mais au point de vue religieux, quelle belle chose qu'une paroisse canadienne ! C'est le dimanche, surtout, qu'il faut la voir. Alors, tout travail cesse : chacun est bien aise de se reposer des fatigues de la semaine, et de revêtir ses beaux habits. Les voitures sortent des remises, — il n'y a si humble cultivateur qui n'ait une voiture confortable pour chaque saison, — les chevaux s'attèlent ; puis, en route pour l'église paroissiale.

Personne ne manque au devoir; souvent les maisons est vident : chacun tient à se procurer une noble distraction, tout en rendant son hommage à Dieu. A l'église et au petit village qui l'entoure, on retrouvera des parents et des amis qu'on sera heureux de revoir. Et puis quel bonheur d'entendre au moins une fois la semaine la voix du bon vieux curé qui est là depuis trente et peut-être cinquante ans, et que chacun vénère comme un père !

La grand'messe commence : les offices, dans presque toutes les paroisses rurales du Canada, se célèbrent avec un attrait merveilleux.

Nous ne parlons pas des villes, des églises cathédrales, surtout, où la magnificence des cérémonies et du culte ne peut guère être surpassée. A Québec, rien de plus ravissant que le décor de la vieille basilique fondée par Mgr de Laval et le déploiement des cérémonies religieuses, dans les grandes solennités. Nous nous rappelons l'impression profonde et inattendue que ressentit Mgr Satolli, le délégué du Saint-Père à Washington, lorsqu'il visita Québec l'automne dernier, et fit son entrée, le soir, pour la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, dans la vieille cathédrale, brillamment éclairée par mille jets de lumière électrique de toutes couleurs.

Il n'y a guère d'église rurale qui n'ait son orgue et un bon musicien, un grand nombre d'enfants de chœur et plusieurs chantres. Ceux-ci sont tout simplement des habitants de la paroisse, qui, dans leurs heures de délassement, apprennent la musique sacrée, et se font un honneur de chanter, le dimanche, à leur église paroissiale. Que de fois nous avons été surpris de la pureté et de la richesse de leur voix, de l'entrain de leur chant, et surtout de leur excellente prononciation de la langue latine !

Après la messe, tout le monde se répand sur la place de l'église, et, dans les beaux jours de l'été, les conversations, par groupes, se prolongent souvent jusqu'à l'heure des vêpres. C'est là surtout qu'un observateur étranger pourrait étudier les mœurs de nos Canadiens et se faire une idée de leur aisance, de leurs bonnes manières, de leur éducation soignée, souvent même de la distinction de leurs personnes, en un mot de leur attachement au pieux héritage que leur a légué la France, leur mère-patrie.

Voici ce qu'écrivait des Canadiens, il y a deux siècles, un homme qui aimait à rendre témoignage à leurs bonnes qualités ; les Canadiens d'aujourd'hui n'ont pas dégénéré et sont encore dignes de la vieille France :

« Les chefs de familles qui ont passé au Canada, disait-il, étaient en France de bons bourgeois de ville médiocrement accommodés, ou des artisans de différents métiers, des laboureurs peu aisés, ou des soldats, mais tous honnêtes gens de leurs personnes, ayant de la probité, de la droiture, et de la religion, gens d'honneur dans leur état et dans leur condition : l'on sait même que quantité de chefs sont passés en Canada à dessein de contribuer à la conversion des sauvages.

« Un homme d'esprit me disait, ajoute-t-il, qu'il ne connaissait pas de province du royaume où il y eût à proportion et communément, plus qu'en Canada, de fond d'esprit, de pénétration, de politesse, de luxe même dans les ajustements, un peu d'ambition, de désir de paraître, de courage, d'intrépidité, de libéralité ; il nous assurait que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent... (1) »

*
* *

Nous venons de voir la paroisse canadienne, un dimanche ordinaire. Examinons-la maintenant dans quelques circonstances solennelles, comme par exemple la visite de l'évêque, la visite annuelle du curé, le temps pascal, le mois de Marie ou les Quarante heures, la visite des écoles.

Plusieurs de nos évêques ont des diocèses d'une grande étendue : celui de Montréal, par exemple, renferme 133 paroisses ; il y a 545 prêtres et 400,000 catholiques : le diocèse de Québec a 193 paroisses et missions, 429 prêtres, 320,000 catholiques.

L'évêque de Québec partage son diocèse en quatre parties, de manière à le visiter tous les quatre ans. Il consacre chaque année sept ou huit semaines à sa visite pastorale, demeurant deux jours complets dans la plupart des paroisses.

Cette visite, en effet, n'a pas seulement pour but la confir-

(1) *Premier Établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, par Chrestien Le Clercq, Paris, 1691.

mation ; c'est une véritable mission, c'est pour les fidèles une occasion de renouvellement.

L'évêque se fait précéder dans chaque paroisse par un prêtre qui y passe deux jours pour préparer prochainement les enfants à la confirmation. Il se fait accompagner de plusieurs autres prêtres chargés d'annoncer la parole de Dieu et de confesser durant la visite. Il entend lui-même les confessions, fait le catéchisme aux enfants et leur distribue des images et des médailles, réunit les marguilliers, donne une conférence aux instituteurs de la paroisse, et se fait tout à tous pour procurer le bien des âmes.

Les travaux sont suspendus, et tous les fidèles en général s'approchent des sacrements afin de profiter de l'indulgence plénière attachée à la visite.

Les deux jours de la visite épiscopale sont de véritables jours de fête. On plante de jeunes arbres dans tous les chemins par où l'évêque doit passer, la plupart des maisons sont pavoisées, et nous avons vu quelquefois, le soir, dans les villages un peu importants, de belles illuminations et de magnifiques feux d'artifice.

Une heure avant l'arrivée du prélat, bon nombre de jeunes cavaliers se rendent au-devant de lui et se joignent à ceux qui l'accompagnent de la paroisse voisine, pour lui faire un cortège d'honneur : touchante et naïve démonstration de joie à laquelle il ne serait pas facile de les faire renoncer.

Quelques jeunes gens montent dans le clocher de l'église, afin de voir le plus loin possible s'avancer le cortège : sitôt qu'ils aperçoivent les nuages de poussière soulevés par les voitures et la cavalcade, ils donnent le signal, et les cloches se mettent à sonner à toutes volées.

L'évêque fait son entrée dans le village au milieu d'une double haie de fidèles, pieusement agenouillés pour recevoir sa bénédiction ; puis il se rend au presbytère : c'est toujours chez le curé de la paroisse que l'évêque descend, dans sa visite.

Le prélat, accompagné de ses prêtres, se rend solennellement à l'église ; et alors commencent les exercices spirituels dont nous avons parlé. Ils ne sont interrompus que par une conférence agricole donnée par un des prêtres qui accompagnent l'évêque.

Cette conférence répand sur la visite pastorale je ne sais

quel charme patriotique. L'une des grandes plaies du Canada, ç'a été, par le passé, la mauvaise culture du sol : celle-ci, jointe à l'ivrognerie et au luxe, a engendré la misère ; et la misère a fait émigrer près d'un million de Canadiens aux États-Unis. Il faut réagir contre ce mal ; il faut apprendre aux Canadiens à s'attacher à leur patrie, à aimer leurs terres et à les cultiver avec intelligence. Nos évêques se sont mis à la tête du mouvement : ils ont nommé partout des missionnaires agricoles ; et dans leurs visites ils ne craignent pas de consacrer une heure ou deux à l'enseignement de la bonne agriculture. *Pro aris et focis :* l'autel et le foyer, la religion et la patrie : comme ces deux mots vont bien ensemble ! et comme on aime à voir les premiers pasteurs des peuples s'intéresser non seulement à leur salut, mais aussi à leur bien-être matériel !

La visite annuelle du curé se fait d'une manière plus simple. Elle a lieu ordinairement vers le premier jour de l'an, et dure plus ou moins longtemps suivant l'étendue des paroisses. Les trois marguilliers de l'œuvre accompagnent le curé ; le premier le conduit dans sa propre voiture, les deux autres le suivent pour transporter les effets recueillis pour *la quête de l'Enfant-Jésus :* le produit de cette quête s'ajoute au revenu de l'église, formé principalement par la rente annuelle des bancs et par le casuel.

La visite du curé est attendue longtemps d'avance dans les familles : on s'y prépare avec soin. Lorsque le prêtre arrive, tout le monde se met à genoux pour recevoir sa bénédiction, et on lui souhaite la bienvenue comme au représentant de Notre-Seigneur. Il s'entretient un instant avec les différents membres de la famille, enregistre leurs noms et leur âge, distribue aux enfants des petits présents, puis prend congé de ses paroissiens avec la conviction bien fondée que sa visite leur a été extrêmement agréable.

Une grande consolation pour le prêtre, au Canada, c'est de voir arriver à lui, quelques semaines plus tard, ces mêmes paroissiens qu'il vient de visiter : ils viennent non pas lui rendre une simple visite, mais remplir le devoir pascal. Il y a si peu de catholiques qui ne font pas leurs pâques, du moins dans les paroisses rurales, que l'on peut dire que tout le monde remplit ce devoir.

Le mois de Marie et les Quarante-Heures, ces deux dévo-

tions si chères aux Canadiens, les ramènent de nouveau presque tous au tribunal de la pénitence et à la sainte table.

Il y a vingt-cinq ans que le vénérable archevêque de Québec établit les Quarante-Heures dans toutes les paroisses de son diocèse. Elles se célèbrent avec une piété qui ne fait que s'accroître d'année en année. Non seulement tous les paroissiens en général aiment à s'approcher des sacrements, à cette occasion, mais les chefs de familles tiennent à honneur de passer quelque temps, la nuit, chacun leur tour, devant le Saint-Sacrement exposé, afin de prier Notre-Seigneur et de lui rendre hommage au nom de la paroisse. Il y a quelques années, un curé fut traduit devant l'évêque par un de ses paroissiens, dont il avait oublié de mettre comme par le passé le nom sur la liste des adorateurs nocturnes préparée pour les Quarante-Heures.

La visite des écoles est un événement important dans une paroisse canadienne. Qu'il soit commissaire d'écoles, ou non, le curé est de droit visiteur des écoles de sa paroisse : il a droit d'y aller en tout temps, pour s'assurer si tout y est conforme à la foi et à la morale ; mais il en fait ordinairement une visite solennelle deux fois par année, accompagné des commissaires d'écoles.

Ceux-ci sont nommés par la majorité des paroissiens : ce sont eux qui engagent les instituteurs, et s'occupent de la construction ou de la réparation des écoles.

Ils ne peuvent engager comme instituteurs que ceux qui ont subi un examen et reçu un brevet en conformité à la loi et aux décrets du Conseil de l'Instruction publique.

Les commissaires ont droit de taxer toutes les propriétés de la paroisse, afin de se procurer le montant nécessaire pour le bon fonctionnement de leurs écoles : l'État leur alloue, de son côté, une somme égale à la moitié des cotisations ainsi perçues.

S'il se trouve dans une localité un certain nombre de protestants et qu'ils désirent avoir une école de leur choix, ils ont droit de le déclarer aux commissaires. Ils fondent alors ce qu'on est convenu d'appeller *une école séparée*, et gardent pour la faire fonctionner le montant des taxes qu'ils paient, ainsi qu'une petite part de la somme allouée par l'État. Un privilège analogue est accordé aux catholiques dans la provin-

ce protestante d'Ontario. Les catholiques du Nouveau-Brunswick et du Nord-Ouest jouissaient autrefois de leurs écoles séparées ; mais ils en ont été privés par les lois injustes dont nous avons déjà parlé.

Revenons à la visite des écoles faite par le curé et les commissaires. Il y a cinq ou six écoles par paroisse. La visite en est annoncée d'avance, et les parents invités à assister à l'examen. Ils ne manquent pas de s'y rendre : c'est pour eux une véritable fête ; et leur joie, surtout, est parfaite, lorsqu'ils peuvent constater, par les progrès de leurs enfants, que les sacrifices qu'ils s'imposent pour leur éducation ne sont pas inutiles. La distribution des prix, des couronnes, des médailles, faite par le curé et les commissaires, n'est pas la partie la moins intéressante du programme de ces visites d'écoles.

A part les écoles ordinaires, il y a aussi dans un grand nombre de paroisses des couvents tenus par les Sœurs, et des collèges, par les Frères des Écoles chrétiennes. Ces institutions sont soumises à la visite non seulement du curé, mais aussi des commissaires, quand elles reçoivent quelques secours de la paroisse.

Pour ce qui regarde l'État, comme il contribue largement au soutien de toutes les écoles publiques, il a ses inspecteurs qui ont droit de visite dans ces institutions.

*
* *

Voilà pour l'enseignement primaire. Quant à l'enseignement secondaire, on peut dire que, pour les catholiques de cette province, il est exclusivement sous le contrôle du clergé. C'est le clergé qui, au prix d'énormes sacrifices, a fondé tous les petits séminaires et les collèges du pays, les entretient et les dirige. L'État ne paraît nullement disposé à lui faire concurrence, et à se charger d'une besogne qu'il fait si bien.

C'est de nos collèges que sortent tous nos hommes de profession, tous nos hommes publics. C'est dans nos collèges et séminaires que se recrutent les vocations sacerdotales ; et, grâces à Dieu, elles sont encore très nombreuses dans ce pays. Nos évêques ont généralement assez de prêtres pour les besoins de leurs diocèses : plusieurs même peuvent en envoyer chaque année à nos compatriotes émigrés aux États-Unis.

L'enseignement supérieur ou universitaire, pour les catholiques, est lui-même sous le contrôle du clergé. Nous avons déjà parlé de l'Université Laval, fondée et dirigée par le séminaire de Québec, sous la haute surveillance de l'épiscopat canadien, érigée canoniquement par le pape Pie IX, munie d'une charte royale. Elle a son siège principal à Québec, et une branche ou succursale à Montréal.

Il y a à Ottawa une autre université catholique : elle est sous la direction des RR. Pères Oblats de Marie-Immaculée.

La seule concurrence faite à nos institutions d'enseignement secondaire et supérieur vient des protestants ; mais elle est sérieuse. Les institutions protestantes, en effet, sont largement dotées, admirablement bâties, soutenues par des hommes riches et influents. Prenons, par exemple, l'Université Mc Gill, de Montréal : ses édifices nombreux et construits avec goût occupent une très belle position dans un vallon agréable et ombragé, au pied de la montagne : l'ensemble rappelle beaucoup les universités d'Oxford et de Harvard : l'enseignement y est vraiment supérieur, dans toute la force du mot. Beaucoup de catholiques fréquentent cette institution. Il y a là évidemment, et pour la foi et pour la langue française, un danger qui doit stimuler le zèle et l'émulation des Canadiens-Français et les engager à favoriser de toutes manières notre grande Université-Laval.

*
* *

Pour achever de donner une idée aussi complète que possible de l'organisation de l'Église du Canada, disons un mot des missions, des retraites pastorales, des conférences ecclésiastiques, des officialités diocésaines et des rapports de notre Église avec Rome.

D'après la discipline de Québec — et nous avons lieu de croire que c'est celle de toute la province — les curés ne doivent pas laisser s'écouler plus de dix ans sans donner une mission à leurs paroissiens ; d'un autre côté, il ne doit pas y en avoir plus fréquemment que tous les cinq ans.

Il s'agit ici des paroisses rurales. Dans les villes, ces missions se donnent ordinairement tous les ans, durant le carême.

C'est un évêque français, l'illustre de Forbin-Janson, qui inaugura le système des missions dans les campagnes, lors de son voyage au Canada, en 1840. Après un demi-siècle, le souvenir de sa parole enflammée est encore vivace chez un grand nombre d'anciens Canadiens. Lacordaire a dit de ce célèbre prédicateur :

« Choisissant le Canada, qui est une terre française, pour le théâtre principal de ses courses apostoliques, il y déploya durant dix-huit mois une infatigable activité. Nous n'avons pas l'idée des triomphes de la parole dans ces contrées transatlantiques, et du spectacle qu'y présentent les populations, lorsqu'elles accourent se suspendre aux lèvres d'un missionnaire. Mgr de Janson prêchait souvent en plein air à des auditoires de dix et de vingt mille hommes ; le sommet des montagnes, le bord des fleuves et des lacs lui servaient de basiliques, à défaut des églises devenues trop étroites ; il donna ainsi coup sur coup plus de soixante missions dans les campagnes, sans parler de ses travaux à la Nouvelle-Orléans, à Montréal, à Québec, à New-York, et de ses excursions parmi les tribus sauvages, qui le reçurent avec une naïve admiration (1). »

C'est aussi Mgr de Forbin-Janson qui prêcha à Québec la première retraite pastorale. Depuis ce temps, cet exercice spirituel a lieu régulièrement chaque année au Canada.

A Québec, les retraites pastorales durent huit jours, et se tiennent au Séminaire : il y en a deux, de manière que ceux qui n'ont pu faire la première, étant obligés de garder les paroisses, puissent suivre la seconde.

Elles sont prêchées, à tour de rôle, de cinq ans en cinq ans, par un Sulpicien, un Jésuite, un Dominicain, un Rédemptoriste ou un Oblat.

Les conférences ecclésiastiques sont parfaitement organisées, et se tiennent régulièrement tous les trois mois dans les différents arrondissements créés par l'évêque. Elles ont lieu sous la présidence du plus ancien curé de l'arrondissement ; car nous n'avons pas ici de doyens ni de doyennés, comme en France : toutes les cures sont égales.

On discute, dans les conférences, les sujets et les cas de conscience préparés par l'évêque, et envoyés d'avance à tous les

(1) *Eloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson.*

prêtres du diocèse, afin que chacun puisse les étudier. Le secrétaire de la conférence en adresse le rapport à l'évêque. On avait commencé autrefois à publier un résumé de tous les rapports de conférences ; malheureusement cette publication a été abandonnée depuis longtemps.

La plupart des évêques ont un chapitre régulièrement constitué : d'autres n'ont encore qu'un conseil diocésain. Tous ont leur officialité pour entendre et juger les causes ecclésiastiques. Les immunités de l'Église tendent de plus en plus à se faire reconnaître et à se fortifier dans notre province encore si catholique de Québec. Nos magistrats sont généralement sympathiques au clergé : ils respectent le caractère sacerdotal et apprécient la mission de l'Église ; et lorsqu'il se présente à leur tribunal une cause dans laquelle la personne de quelque ecclésiastique ou les droits de l'Église sont intéressés, ils n'apportent à l'examen aucune prévention hostile. On l'a vu naguère dans un procès qui menace de devenir célèbre : un évêque de cette province ayant défendu à ses ouailles la lecture d'une revue canadienne qu'il croyait préjudiciable au bien des âmes, le propriétaire de cette revue lui intenta une action en dommages, et la cause fut portée devant le tribunal de première instance. Le juge, un Irlandais catholique, donna raison à l'évêque et débouta la partie plaignante. La cause est maintenant en appel : il sera intéressant de connaître quel sera le jugement du tribunal supérieur, composé de magistrats catholiques et protestants.

L'Église du Canada a toujours professé pour le Saint-Siège un attachement inviolable, un respect profond, une soumission sans bornes. La générosité des fidèles pour le Denier de Saint-Pierre est inépuisable. Nos évêques sont en rapports constants avec le Souverain Pontife, et, malgré la distance qui les sépare de Rome, font très souvent par piété filiale le voyage *ad limina*.

De son côté, le Saint-Siège a donné en maintes occasions à l'Église du Canada des témoignages particuliers de bienveillance et d'affection. Mais celui qu'il voulut bien lui accorder, en 1886, en élevant à la dignité de la pourpre romaine le titulaire du plus ancien siège épiscopal de ce continent, le vénérable métropolitain de Québec, mit le comble aux vœux des Canadiens et surpassa même les espérances de plusieurs. Beaucoup, en effet, s'étaient figuré que le Canada n'étant qu'une simple

colonie, une colonie sujette à une couronne protestante, un pays de mission, dépendant encore directement de la Propagande, ne pourrait jamais avoir de cardinal. Le Saint-Père a bien voulu avoir égard à la foi, à la piété, à la sainteté de notre Église, et élever un de ses évêques à la dignité de prince de la cour romaine.

Il ne reste plus à l'Église du Canada qu'une gloire à envier et à espérer, mais celle-là la plus noble de toutes : celle de voir quelques-uns de ses enfants élevés aux honneurs des autels. Cette gloire, nous avons lieu de le croire, ne lui sera pas refusée. Déjà quatre causes de canonisation ont été introduites en cour de Rome, et le titre de Vénérable, accordé à François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, fondateur de l'Église du Canada, Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec, Marguerite Bourgeois, fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, et Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, fondatrice des Sœurs de la Charité de la même ville. Espérons que Dieu glorifiera ses serviteurs en opérant par leur intercession quelques-uns de ces miracles qui enlèvent les suffrages de l'Église, et qu'il nous sera donné de pouvoir les invoquer publiquement comme les protecteurs de notre pays.
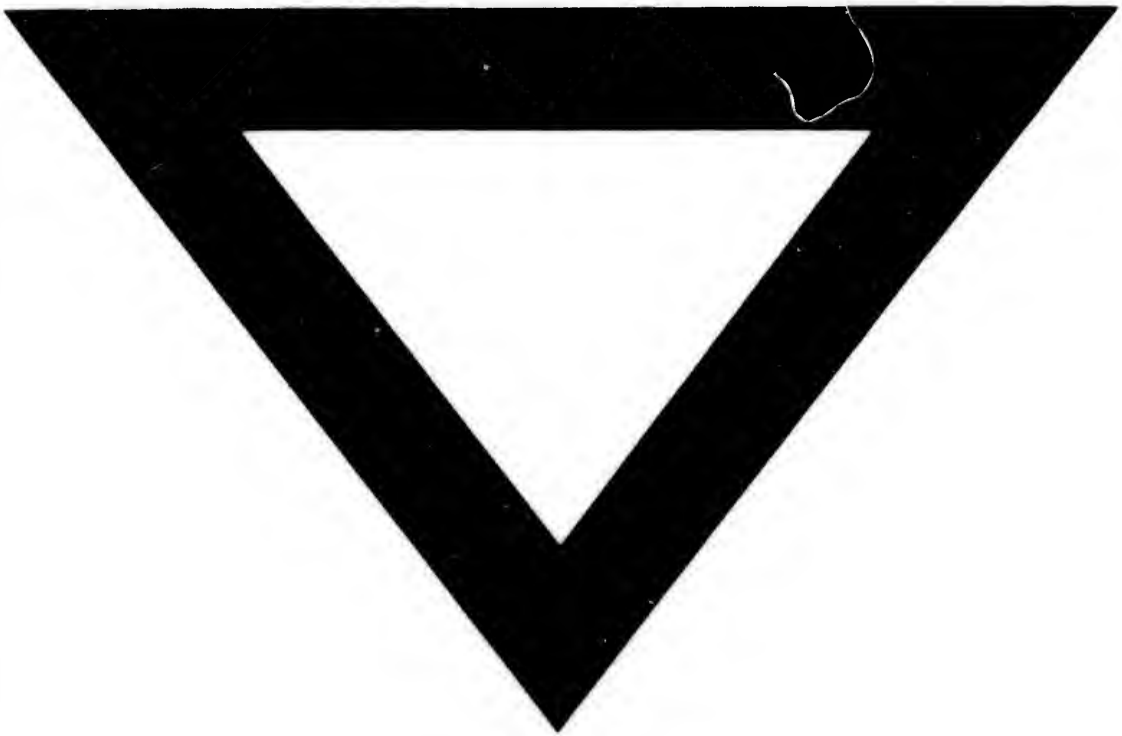
Typ. M. Schneider, 185, rue de Vanves — Paris.